



SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



SIMETRA

2024

01 DONNÉES ADMINISTRATIVES

A propos de nous

Créé en 1953 par la Fédération Patronale, le **SIMETRA** est devenu indépendant en 1959 sous le statut d'Association loi 1901 à but non lucratif. Depuis, il s'est implanté dans plusieurs communes, assurant une présence étendue sur le territoire du Pays Basque et du Sud des Landes.

Sa mission s'inscrit dans le cadre de la loi de 1946, qui impose aux chefs d'entreprise d'organiser la médecine du travail et de mettre en place des « services médicaux du travail ».

Aujourd'hui, le **SIMETRA** bénéficie d'un agrément délivré par la DREETS, valable jusqu'en janvier 2027. Il accompagne plus de **72 000 salariés** issus de tous secteurs d'activité, y compris les agences d'intérim. Au 31 décembre 2024, il compte près de **8 700 entreprises adhérentes**, qui contribuent via une cotisation annuelle par salarié (PER-CAPITA).

Cette dernière couvre l'ensemble des prestations de l'offre socle de services, définie par la loi du 2 août 2021 et entrée en vigueur le 31 mars 2022.

Depuis cette réforme, le **SIMETRA** est reconnu comme un **S**ervice de **P**révention et de **S**anté au **T**ravail **I**nterentreprises (**SPSTI**). Cette évolution législative vise à renforcer la prévention en santé au travail, moderniser les services de prévention et favoriser une meilleure articulation entre santé publique et santé au travail.

En 2023, le décret n°2022-1031 du 20 juillet 2022 a précisé les principes et exigences encadrant la certification des SPSTI. En réponse, le **SIMETRA** a mené un état des lieux de ses pratiques en fin d'année. En 2024, il a défini un plan d'actions visant à se structurer et à répondre aux exigences de la certification SPEC 2217 niveau 1, en vue de sa préparation pour 2025.

Cette démarche marque également le début d'un engagement vers une amélioration continue, avec une mise en œuvre progressive des procédures requises.

Nos centres

Le **SIMETRA** intervient sur l'ensemble des communes du Bassin du Seignanx ainsi que le Pays Basque.

Afin de couvrir ce territoire, 5 centres fixes et 3 centres annexes ont été créés sur ce secteur géographique. Le siège social se situe au 26, Allée Marie Politzer – Bâtiment LE RECIF – 64 200 BIARRITZ.



Les centres sont répartis en 2 secteurs définis dans l'agrément.

SECTEUR 1

LES CENTRES FIXES
BIARRITZ
ST JEAN DE LUZ

LES CENTRES ANNEXES
HENDAYE
ISPOURE

SECTEUR 2

LES CENTRES FIXES
BAYONNE
LARRESSORE
ST PIERRE D'IRUBE

LES CENTRES ANNEXES
ST PALAIS

Les missions

La loi du 2 août 2021 met la **PREVENTION** au coeur de ses missions. Les équipes du **SIMETRA** assurent 4 missions principales :

- L'action de Santé au travail en entreprise
- La surveillance de l'état de santé
- Le conseil aux employeurs et salariés
- La traçabilité et veille sanitaire

L'offre socle de services

Les missions du SPSTI sont encadrées depuis 2022 par une **offre socle de services** incluse dans la cotisation annuelle PER-CAPITA.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- L'aide à l'élaboration du DUERP
- La création et mise à jour de la fiche d'entreprise
- Le risque chimique et l'analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- L'intervention à la suite d'un événement grave
- La réalisation d'études météorologiques
- Les actions de sensibilisation collective
- L'accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle **PDP**
- La participation aux réunions de CSSCT/CSE relevant des sujets santé, sécurité et conditions de travail
- L'étude de poste
- L'accompagnement dans la prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DU TRAVAILLEUR

- La visite à l'embauche (VIP/EMA)
- La visite périodique
- La visite de pré-reprise pendant un arrêt de travail **PDP**
- La visite de reprise après un arrêt de travail
- La visite de mi-carrière
- La visite de fin de carrière
- Les visites à la demande
- Le rendez-vous de liaison
- La participation aux campagnes de vaccination

L'ensemble de ces services sont détaillés dans des fiches disponibles sur le site internet du SIMETRA.

PDP : Prévention de la désinsertion professionnelle.

Nos adhérents



**8 612 ENTREPRISES
ADHÉRENTES**

L'adhésion à un SPSTI s'effectue dès l'embauche d'un salarié quelle que soit la nature et la durée du contrat. Les entreprises adhérentes sont essentiellement des TPE ou PME de moins de 50 salariés. Au **SIMETRA**, 76% des structures comptent moins de 10 salariés.



**72 177 SALARIÉS
SUIVIS**

Dont 2 982 intérimaires et 1 377 saisonniers, soit une augmentation de 0,88 % par rapport à 2023.



**707 ADHÉSIONS &
1 147 RADIATIONS**

Le nombre d'entreprises radiées a progressé de + de 140% en comparaison avec l'année 2023 ; Le service « relation adhérents » a suivi et renseigné les informations sur la situation des entreprises, réalisé les relances régulièrement, et radié selon les conditions indiquées dans le règlement intérieur et les statuts. On constate un nombre d'adhésions identique aux années précédentes.

Nos équipes



74 SALARIÉS

PÔLE MÉDICAL



MÉDECIN DU TRAVAIL



ASSISTANT MÉDICAL



INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL

PÔLE TECHNIQUE



ASSISTANT SOCIAL



INGÉNIEUR HYGIÈNE SECURITÉ ENVIRONNEMENT



ERGONOME



CONSEILLER DE PRÉVENTION



ASSISTANT PÔLE TECHNIQUE



PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

PÔLE DIRECTION ET ADMINISTRATIF

DIRECTRICE
DIRECTRICE MÉDICALE
RESPONSABLE PÔLE TECHNIQUE
ASSISTANTE DE DIRECTION
RESPONSABLE ADJOINT PÔLE MÉDICAL
CHARGÉE DE COMMUNICATION

GESTIONNAIRE RH
STANDARDISTE
RESPONSABLE QHSE
COMPTABLE
CHARGÉE DES MOYENS GÉNÉRAUX
CHARGÉ DES RELATIONS ADHÉRENTS

Le **SIMETRA** met chaque année les moyens dont il dispose pour assurer ses missions réglementaires et permettre aux médecins du travail d'avoir des équipes pluridisciplinaires suffisantes et compétentes dans leur domaine.

Nos équipes sont mobilisées pour répondre aux demandes de nos adhérents en termes de suivi individuel (visites médicales et entretiens infirmiers) et surtout d'**Actions en Milieu de Travail** (AMT) dont l'objectif principal réglementaire est la PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS et DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE.

Le recrutement de Médecins du travail reste une priorité. La pénurie de cette spécialité au niveau national rend difficile le maintien du nombre de médecins au sein du **SIMETRA**.

03 L'ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT)

En chiffres

Pour exercer leurs missions prévues par le Code du travail et répondre efficacement aux besoins des entreprises, l'équipe pluridisciplinaire des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) agit directement sur le lieu de travail.



1 839
ENTREPRISES ONT
BÉNÉFICIÉ D'AU
MOINS 1 AMT

Une augmentation de 15% par rapport à 2023.

Les Action en Milieu de Travail sont classées en 4 catégories.

Vous pouvez visualiser quelques unes des données effectuées sur l'année :

EN 2024

FE

Création de fiche d'entreprise
Mise à jour de fiche d'entreprise



857 Fiches d'Entreprise

DU

Aide à l'élaboration du Document Unique
d'Evaluation des Risques Professionnels
(DUERP)



231 Accompagnements à la
réalisation du DUERP

ACCTIONS DE
PRÉVENTION PRIMAIRE
APP

Action de Formation et de Prévention (AFP)
Conseil / échange avec les adhérents
Etude de poste (hors inaptitude)
Analyse des Fiche de Données de Sécurité (FDS)
Accompagnement à l'évaluation du risque chimique
Accompagnement en ergonomie de conception
Accompagnement en psychologie du travail
Métrologie
Sensibilisation
Visite des lieux de travail
Suivi d'intervention



59 AFP

759 Actions de conseils aux
employeurs et salariés

220 Etudes de postes

22 Accompagnements à l'évaluation
du risque chimique et 68 analyses de
FDS

29 Actions de métrologie
(mesures de bruits, etc...)

71 Sensibilisations

25 Accompagnements en
psychologie du travail



HORS
APP

Rendez-vous de liaison
Etude de poste (inaptitude)
Accompagnement lors d'évènement grave
CSE / CSSCT
Rapport Annuel
CRRMP



42 Rendez-vous de liaison

487 Etudes de poste

9 Accompagnements lors
d'évènement grave

191 Participations aux réunions
CSE/CSSCT



En chiffres



17 137
VISITES MÉDICALES
RÉALISÉES

On observe une diminution des visites d'embauche et périodiques réalisées par les Médecins du travail, accompagnée d'une augmentation des visites à la demande. Cela s'explique par la nécessité de réserver du temps médical pour les visites plus complexes, requérant l'expertise d'un Médecin du travail. 4% sont des visites réalisées en téléconsultation.



14 482
ENTRETIENS
INFIRMIERS RÉALISÉS

La proportion d'entretiens infirmiers « visites périodiques » et « visites initiales » reste identique depuis 2 ans.



352
ENTRETIENS
INDIVIDUELS DE
PSYCHOLOGIE DU
TRAVAIL RÉALISÉS

Le SPSTI possède une expertise en psychologie du travail, pouvant être mobilisée par les équipes médicales afin d'apporter un éclairage sur le suivi individuel des salariés. Ces interventions ont pour objectif de clarifier les éventuelles interactions entre l'état psychologique du salarié et ses conditions de travail, que ce soit pour favoriser son maintien dans l'emploi ou prévenir le risque de désinsertion professionnelle.



388
ACTIONS RÉALISÉES
PAR L'ASSISTANTE
SOCIALE

73% des demandes traitées relèvent de la vie professionnelle ; elles concernent principalement de situations de handicap pour lesquelles l'Assistante Sociale vient apporter de l'information et une aide à l'instruction de dossier (RQTH par exemple). L'accompagnement est également autour de reconversion/évolution professionnelle.

En 2025, le SPSTI a décidé d'internaliser cette compétence compte tenu du nombre important de demandes, de la nécessité de son intégration dans la cellule PDP et de l'accompagnement social présent dans l'offre socle de services.

Absentéisme



2 326
RENDEZ-VOUS NON HONORÉS

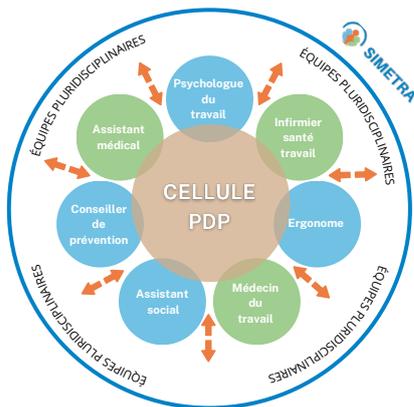
Ce chiffre représente les rendez-vous de près de deux professionnels de santé à temps plein.

Pour lutter contre l'absentéisme le SIMETRA a mis en place de nouvelles mesures :

- Rappel par SMS : Désormais, les salariés reçoivent un rappel par SMS.
- Renvoi des convocations : Les convocations sont renvoyées tous les jeudis et permettent la baisse du nombre de rendez-vous non honorés.

05 LA CELLULE PDP (PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE)

Une cellule PDP au sein du SIMETRA



La cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) a été créée en fin d'année 2023.

La cellule est une instance d'**appui pluridisciplinaire** permettant de répondre aux sollicitations d'un médecin du travail pour un salarié en risque de désinsertion professionnelle. Les sollicitations adressées à la cellule PDP portent sur une situation individuelle complexe.

La cellule PDP a donc pour but de permettre à tout salarié présentant un risque de désinsertion professionnelle de conserver un emploi compatible avec son état de santé en recherchant les solutions les plus adaptées à sa situation.

La cellule n'agit pas en lieu et place du médecin ou de l'infirmier demandeur mais en complément de son action et en concertation avec lui.

En 2024, elle a traité 27 dossiers individuels dont deux tiers ont permis un maintien en ou dans l'emploi.

06 RENDEZ-VOUS EN 2025

Perspectives 2025

En 2025, le SIMETRA poursuit son engagement en faveur de la prévention et de la santé au travail à travers plusieurs axes stratégiques :

Un calendrier de sensibilisations étoffé :

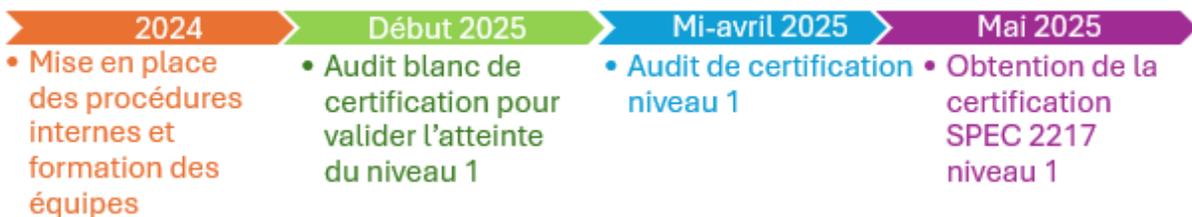
Tout au long de l'année, des actions de prévention seront déployées sur différentes thématiques (risques professionnels, santé mentale, ergonomie, etc.), afin d'accompagner les entreprises et leurs salariés dans l'amélioration de leurs conditions de travail.

Planifiez votre prévention avec SIMETRA !

Téléchargez-le dès maintenant sur notre site internet ! (rubrique documentation).

L'audit de certification SPEC 2217 niveau 1 :

Le **SIMETRA** se prépare activement au passage de l'audit de certification, étape clé pour attester de la conformité de ses pratiques aux exigences réglementaires et renforcer sa qualité de service.



06 POUR CLÔTURER

2024 a été une année clé, marquée par une forte mobilisation des équipes autour de l'enjeu de certification. Cette dynamique collective a permis d'harmoniser les pratiques, d'optimiser l'organisation et d'inscrire durablement le **SIMETRA** dans une démarche d'amélioration continue.

C'est dans cet esprit que nous abordons 2025, avec confiance et engagement, pour atteindre l'objectif du niveau 1 de la certification.

Merci à tous ceux qui contribuent chaque jour à faire avancer le **SIMETRA** !

Sans tarder !

Restez informés sur toutes les actualités, événements et initiatives de notre SPSTI. Pour ce faire, nous mettons à votre disposition plusieurs canaux de communication :



Consultez régulièrement notre site internet pour découvrir les dernières actualités, les ressources documentaires, les guides pratiques et les événements à venir.

🔑 Votre espace dédié sur le portail adhérent **SIMETRA**.

Accédez en quelques clics à vos documents et facilitez vos démarches en toute autonomie.

👉 Connectez-vous dès maintenant et profitez de tous les services en ligne !

Assurez-vous de recevoir nos mails en renseignant une adresse mail valide. Nos communications vous tiendront informés des dernières nouvelles, des événements à venir, des formations disponibles et des conseils en matière de prévention et de santé au travail.

Suivez notre page officielle sur LinkedIn et Facebook pour être au courant des dernières actualités, des articles spécialisés et des événements à venir. Rejoignez-nous dès maintenant : **SIMETRA**.

📢 À titre informatif :

Cette synthèse vous offre un aperçu des points clés. Pour une information complète, le rapport détaillé est disponible dans la rubrique Documentation de notre site internet.



Bâtiment Le Récif - 26 Allée Marie Politzer 64200 BIARRITZ

📞 05 59 58 38 80 🌐 www.simetra.fr

ASSOCIATION LOI 1901. SIRET 782 258 214 000 58 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 13 782 258 214 • APE 8621 Z